Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260702-DEL_2026_31-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 25 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17

PRESENTS : Daniel Houitte, Edith Garnier, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Jean-François Vermet, Alain Monvoisin, Franck Aubrée, Christian Oger, Florent Rousière, Valérie Boissinot, Sandrine Delacroix, Guillaume Etesse, Blandine Hochet, Anne-Laure Bonnin, François Simon, Eugénie Cardinal.

Absents excusés :
Gilles Lesage donne pouvoir à Daniel Houitte
Laurence Blaise donne pouvoir à Gilles Lesage

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Franck Aubrée

Séance ouverte à 20 h 03.

31 - SOCIAL - SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE EN ILLE-ET-VILAINE – AVIS

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
17	2	2		10

Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) 2026-2032 fixe les orientations départementales en matière d'accueil, d'habitat et d'accompagnement des gens du voyage.

Sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné, plusieurs enjeux sont identifiés :

- L'aire permanente d'accueil de Melesse, composée de 5 emplacements ménages, connaît une occupation très élevée (99,9 % en moyenne entre 2020 et 2025). Cette situation réduit sa capacité à accueillir des familles de passage.

  - *Prescription : création de 4 terrains familiaux locatifs ou équivalents (logement adaptés PLAI ou terrains aménagés)*

- Des situations de stationnement et de présence de familles en dehors des équipements dédiés concernent plusieurs communes du territoire, notamment Saint-Aubin-d'Aubigné, La Mézière.

  - *Prescriptions : La Mézière : création d'une aire de grands passages de petite capacité (1 ha)*
    Saint Aubin d'Aubigné : création d'une aire de deux terrains familiaux locatifs ou équivalents (logements adaptés PLAI ou terrains aménagés)

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260702-DEL_2026_31-DE

Pour la période 2026-2032, les objectifs pour le Val d'Ille-Aubigné sont :

- Préserver une capacité d'accueil pour les voyageurs de passage ;
- Accompagner les situations d'installation durable ;
- Développer des réponses adaptées en matière d'habitat ;

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis favorable sur le SDAHGV 2026-2032.

-*-*-*-*-*-*-

VU la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) 2026-2032 transmis pour avis aux établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

VU la compétence exercée par la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné en matière d'accueil des gens du voyage ;

CONSIDERANT que le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage constitue un document de planification visant à organiser les conditions d'accueil, d'habitat et d'accompagnement des gens du voyage à l'échelle départementale ;

CONSIDERANT Que le projet de SDAHGV 2026-2032 s'appuie sur un diagnostic territorial et fixe des orientations en matière :

- D'accueil des ménages itinérants ;
- D'habitat adapté pour les familles ancrées durablement ;
- D'accompagnement social et d'accès aux droits ;
- De coordination entre les acteurs institutionnels ;

CONSIDERANT que le diagnostic territorial concernant la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné met en évidence les prescriptions suivantes :

- Melesse : création de 4 terrains familiaux locatifs ou équivalents,
- La Mézière : création d'une aire de grands passages de petite capacité (1ha),
- Saint Aubin d'Aubigné : création de 2 terrains familiaux locatifs ou équivalents

Le conseil municipal, 18 voix pour (dont 1 pouvoir) et un contre (pouvoir Gilles Lesage) **EMET** un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage d'Ille-et-Vilaine 2026-2032.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE

